

Nouvelle déclaration de prélats sur des confusions actuelles dans l'enseignement de l'Église

Author : Vini Ganimara

Categories : [Divers Osservatore](#), [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Osservatore Vaticano](#)

Date : 10 juin 2019

Nos confrères de *L'Homme Nouveau* viennent de mettre en ligne [un article](#) de l'abbé Claude Barthe qui synthétise un long papier de Edward Pentin, le vaticaniste bien connu, paru dans le *National Catholic Register* [de ce jour](#) (10 juin). L'article de Pentin est lui-même une analyse d'une déclaration en 40 points datée du 31 mai dernier, signée par deux cardinaux et trois évêques. Voici le texte publié sur le site de *L'Homme Nouveau*.

*

Le cardinal Burke, patron de l'Ordre souverain militaire de Malte, le cardinal Janis Pujats, archevêque émérite de Riga (Lettonie), et trois évêques, Mgr Tomash Peta, archevêque de Sainte Marie à Astana, Mgr Jan Pawel Lenga, archevêque émérite de Karaganda et Mgr Athanasius Schneider, évêque auxiliaire de Sainte-Marie d'Astana (Kazakhstan) viennent ce matin du lundi de Pentecôte de rendre publique une *Declaration of Truths*, « Déclaration des vérités », réaffirmant les enseignements de l'Église concernant les points aujourd'hui les plus mis à mal, jusqu'au plus haut niveau, dans une époque qu'ils qualifient de « *confusion et désorientation doctrinales quasi universelle* ». L'information et le texte de huit pages sont donnés par le vaticaniste Edward Pentin, dans le *National Catholic Register*.

Les rappels moraux concernent la procréation, le mariage et visent spécialement la doctrine d'*Amoris lætitia* qui fait difficulté :

« Quiconque, époux ou épouse, qui a obtenu un divorce civil du conjoint avec lequel il est valablement marié et qui a contracté un mariage civil avec une autre personne du vivant de son conjoint légitime, et qui vit maritalement avec le partenaire civil, choisissant de rester dans cet état en pleine connaissance de la nature de l'acte posé et avec plein consentement à cet acte, est dans un état de péché mortel et ne peut donc recevoir la grâce sanctifiante, ni croître en charité. »

En prévision de l'assemblée du Synode sur l'Amazonie, dont tout porte à croire qu'il remettra en question la discipline du célibat sacerdotal, les déclarants affirment :

« La loi par laquelle les prêtres sont tenus d'observer la continence parfaite dans le célibat découle de l'exemple de Jésus-Christ et appartient à la tradition immémoriale et apostolique selon le témoignage constant des Pères de l'Église et des Pontifes Romains. Pour cette raison, cette loi ne doit pas être abolie dans l'Église romaine par la nouveauté d'un célibat sacerdotal facultatif, que ce soit au niveau local ou universel ».

Sur l'œcuménisme, ils ont ces paroles définitives :

« Le véritable œcuménisme veut que les non catholiques entrent dans l'unité que l'Église catholique possède déjà indestructiblement en vertu de la prière du Christ, toujours entendue par son Père, "afin qu'ils soient un" (Jean 17,11) ».

Mais l'article de la Déclaration le plus fort est l'article 9, qui vise directement et terme à terme la phrase du document d'Abu Dhabi, signé conjointement par le pape François et l'imam d'Al Azhar, du 4 février 2019, portant sur le fait que Dieu voudrait la diversité des religions :

« La religion née de la foi en Jésus-Christ, le Fils incarné de Dieu et le seul Sauveur de l'humanité, est la seule religion voulue positivement par Dieu. Erronée donc l'opinion qui dit que de même que Dieu veut positivement la diversité des sexes masculin et féminin

et la diversité des nations, de même il veut aussi la diversité des religions ».

Pour finir, le document en appelle au témoignage de foi des pasteurs et des fidèles, manifestant l'infailibilité *in credendo* de l'Église :

« Une voix commune des Bergers et des fidèles par une déclaration précise des vérités sera sans aucun doute un moyen efficace d'aide fraternelle et filiale pour le Souverain Pontife dans la situation extraordinaire actuelle de confusion et de désorientation doctrinale générale dans la vie de l'Église ».